

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le **7 septembre 2010**, à 19 h 30 à la salle municipale située au 1207, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey.

Sont présents les conseillers : Claude Lebel, Ginette Bouchard, Douglas Beard, Martin Chainey, Louis Lachapelle et Gilles Choquette.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Joëlle Cardonne.

Est également présente Nancy Lussier, directrice générale / secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2010-09-182

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Le varia demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

7 SEPTEMBRE 2010, 19 H 30

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 9 ET 23 AOÛT 2010**
4. **CORRESPONDANCES**
5. **TRÉSORERIE**
 - 5.1 Présentation et adoption des comptes et des revenus pour le mois d'août 2010
 - 5.2 Autorisation de dépenses
 - A) Rencontre Réseau Biblio CQLM : Comment enraciner la bibliothèque dans sa communauté?
 - B) Colloque annuel des unités régionales loisirs et sport du Québec
 - C) Formation Association Québécoise d'urbanisme : Le plan d'urbanisme
6. **DOSSIERS EN COURS**
 - 6.1 Demande de versement subvention 53 000 \$ au MTQ
 - 6.2 Octroi contrat : Déneigement Zone A
 - 6.3 Octroi contrat : Déneigement Zone B
 - 6.4 Octroi contrat : Déneigement Zone C
 - 6.5 Octroi contrat : Déneigement Zone D
 - 6.6 Octroi contrat : Déneigement domaine Descôteaux
 - 6.7 Octroi contrat : Déneigement domaine Forcier
 - 6.8 Octroi contrat : Déneigement domaine Francoeur
 - 6.9 Octroi contrat : Déneigement domaine Girardin
 - 6.10 Octroi contrat : Déneigement domaine Guaybois
 - 6.11 Modification règlement d'urbanisme : Zone C7
 - 6.12 Vidange systématique des boues de fosses septiques
7. **AFFAIRES NOUVELLES**
 - 7.1 Comité d'études soumission service d'ingénierie
 - 7.2 Calcul quote-part réelle de 2009 : municipalité de Saint-Lucien
 - 7.3 Schéma couverture de risques incendie
 - 7.4 Entraide incendie sans entente
 - 7.5 Demande citoyen : asphaltage chemin Saint-Jean
 - 7.6 Demande association propriétaires domaine Forcier
8. **VARIA**
9. **RAPPORTS DIVERS**
10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
11. **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adoptée.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 9 ET 23 AOÛT 2010

2010-09-183

Il est proposé par la conseillère GINETTE BOUCHARD
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les procès-verbaux du 9 et du 23 août 2010, tel que rédigé.

Adoptée.

4. CORRESPONDANCES

La directrice générale / secrétaire-trésorière présente la correspondance du mois. Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers(ères).

5. TRÉSORERIE

5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR LE MOIS D'AOÛT 2010

2010-09-184

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller CLAUDE LEBEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois d'AOÛT 2010, soumis par la directrice générale / secrétaire-trésorière, soit accepté tel que présenté et qu'elle soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	<u>109 268,95 \$</u>
Taxes	58 458,41 \$
Protection incendie	3 946,25 \$
Permis	940,00 \$
TPS	26 887,74 \$
Commanditaires fête Nationale	300,00 \$
Imposition carrière / sablière	15 440,09 \$
Autres revenus	3 296,46 \$
<u>Dépenses</u>	<u>239 363,58 \$</u>
Rémunération régulière	11 853,06 \$
Rémunération incendie	3 000,32 \$
Factures déjà payées	12 214,20 \$
Factures à payer	212 296,00 \$

Adoptée.

5.2 AUTORISATION DE DÉPENSES

A) RENCONTRE RÉSEAU BIBLIO CQLM : COMMENT ENRACINER LA BIBLIOTHÈQUE DANS SA COMMUNAUTÉ ?

2010-09-185

Il est proposé par le conseiller GILLES CHOQUETTE
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription du conseiller Claude Lebel à la rencontre du Réseau Biblio CQLM «Comment enraciner la bibliothèque dans sa communauté?» le 23 octobre prochain à Nicolet, au coût de 25,00 \$.

Que les frais de déplacement lui seront remboursés au tarif en vigueur.

Adoptée.

B) COLLOQUE ANNUEL DES UNITÉ RÉGIONALES LOISIRS ET SPORT DU QUÉBEC

2010-09-186

Il est proposé par le conseiller GILLES CHOQUETTE
Appuyé par le conseiller CLAUDE LEBEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la coordonnatrice à la vie communautaire de participer à la conférence annuelle du loisir municipal les 22, 23 et 24 septembre 2010 à Chicoutimi.

QUE la municipalité paie l'inscription, les frais de déplacement, d'hébergement et de repas au tarif en vigueur.

Adoptée.

C) FORMATION ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME : LE PLAN D'URBANISME

2010-09-187

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller CLAUDE LABEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription des élus municipaux : Ginette Bouchard et Gilles Choquette, à la formation «Le coffre à outils du CCU, volet 5 : Le plan d'urbanisme», le 23 octobre prochain à Acton Vale, au coût de 170,00 \$, plus les taxes applicables, pour chaque inscription.

Que les frais de déplacement leurs seront remboursés au tarif en vigueur.

Adoptée.

6. DOSSIERS EN COURS

6.1 DEMANDE DE VERSEMENT SUBVENTION 53 000 \$ AU MTQ

2010-09-188

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par le conseiller CLAUDE LABEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur la route Carson pour un montant subventionné de 53 000,00 \$, conformément aux exigences du Ministère des transports. Dossiers #00015790-1-49005 (17) - 2010-05-31-31 et 00015932-1-49005 (17) - 2010-06-08-40.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route, dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée.

6.2 OCTROI CONTRAT : DÉNEIGEMENT ZONE A

La directrice générale / secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport d'ouverture des soumissions pour le déneigement de la Zone A.

**RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS
DÉNEIGEMENT ZONE A
Jeudi, 26 août 2010**

Lieu : Bureaux municipaux
1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey

Présences : DG / St Nancy Lussier
Témoins Stéphanie Hinse, adjointe administrative
Représentants des soumissionnaires :
France Meunier, Johanne Tanguay, Mathieu Mailhot, Samuel Francoeur, Gaston Francoeur et Martin Benoît.

À 11 h 05, la directrice générale / secrétaire-trésorière débute l'ouverture des soumissions reçues et identifiées comme « Soumission Déneigement, Zone A »

<i>DÉNEIGEMENT Zone A</i>	Excavation Gaston Francoeur inc.			J. Noël Francoeur inc.		
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Montant par km	1 695,00 \$	1 695,00 \$	1 695,00 \$	1 794,99 \$	1 845,00 \$	1 895,00 \$
X nombre de km	48,97 km			48,97 km		
Total, taxes exclues	83 004,15 \$	83 004,15 \$	83 004,15 \$	87 900,66 \$	90 349,65 \$	92 798,15 \$

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour le déneigement de la Zone A et énumérées dans le « Rapport de l'ouverture des soumissions, Déneigement Zone A » du 26 août 2010;

CONSIDÉRANT l'étude des soumissions faites pour en vérifier la conformité;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-189

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de déneigement de la Zone A au plus bas soumissionnaire conforme soit Excavation Gaston Francoeur inc. aux tarifs suivants:

- Saison 2010-2011 : 83 004,15 \$, plus les taxes applicables;
- Saison 2011-2012 : 83 004,15 \$, plus les taxes applicables;
- Saison 2012-2013 : 83 004,15 \$, plus les taxes applicables.

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer le contrat de déneigement avec le représentant de la compagnie retenue, ainsi que toutes les annexes donnant suite à la présente résolution.

Adoptée.

6.3 OCTROI CONTRAT : DÉNEIGEMENT ZONE B

La directrice générale / secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport d'ouverture des soumissions pour le déneigement de la Zone B.

RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS DÉNEIGEMENT ZONE B Jeudi, 26 août 2010

Lieu : Bureaux municipaux
1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey

Présences : DG / St Nancy Lussier
Témoins Stéphanie Hinse, adjointe administrative
Représentants des soumissionnaires :
France Meunier, Johanne Tanguay, Mathieu Mailhot, Samuel Francoeur, Gaston Francoeur et Martin Benoît.

À 11 h 05, la directrice générale / secrétaire-trésorière débute l'ouverture des soumissions reçues et identifiées comme « Soumission Déneigement, Zone B »

DÉNEIGEMENT Zone B	Excavation Jacquylaine			Excavation Gaston Francoeur inc.		
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Montant par km				1 595,00 \$	1 595,00 \$	1 595,00 \$
X nombre de km	45,52 km			45,52 km		
Total, taxes exclues	95 592,00 \$	100 371,60 \$	105 390,18 \$	72 604,40 \$	72 604,40 \$	72 604,40 \$

DÉNEIGEMENT Zone B	Équipement Luc Lefebvre			J. Noël Francoeur inc.		
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Montant par km	1 645,00 \$	1 725,00 \$	1 725,00 \$	1 795,00 \$	1 845,00 \$	1 895,00 \$
X nombre de km	45,52 km			45,52 km		
Total, taxes exclues	74 880,40 \$	78 522,00 \$	78 522,00 \$	81 708,40 \$	83 984,40 \$	86 260,40 \$

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour le déneigement de la Zone B et énumérées dans le « Rapport de l'ouverture des soumissions, Déneigement

Zone B » du 26 août 2010;

CONSIDÉRANT l'étude des soumissions faites pour en vérifier la conformité;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-190

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de déneigement de la Zone B au plus bas soumissionnaire conforme soit Excavation Gaston Francoeur inc. aux tarifs suivants:

- Saison 2010-2011 : 72 604,40 \$, plus les taxes applicables;
- Saison 2011-2012 : 72 604,40 \$, plus les taxes applicables;
- Saison 2012-2013 : 72 604,40 \$, plus les taxes applicables.

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer le contrat de déneigement avec le représentant de la compagnie retenue, ainsi que toutes les annexes donnant suite à la présente résolution.

Adoptée.

6.4 OCTROI CONTRAT : DÉNEIGEMENT ZONE C

La directrice générale / secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport d'ouverture des soumissions pour le déneigement de la Zone C.

RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS DÉNEIGEMENT ZONE C Jeudi, 26 août 2010

Lieu : Bureaux municipaux
1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey

Présences : DG / St Nancy Lussier
Témoins Stéphanie Hinse, adjointe administrative
Représentants des soumissionnaires :
France Meunier, Johanne Tanguay, Mathieu Mailhot, Samuel Francoeur, Gaston Francoeur et Martin Benoît.

À 11 h 05, la directrice générale / secrétaire-trésorière débute l'ouverture des soumissions reçues et identifiées comme « Soumission Déneigement, Zone C »

<i>DÉNEIGEMENT</i> Zone C	Excavation Gaston Francoeur inc.	J.Noël Francoeur inc.	Excavation Jacqueline inc.
Montant par km	7 495,00 \$	5 302,32 \$	
X nombre de km	3,01 km	3,01 km	3,01 km
Total, taxes exclues	22 559,95 \$	15 960,00 \$	

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour le déneigement de la Zone C et énumérées dans le « Rapport de l'ouverture des soumissions, Déneigement Zone C » du 26 août 2010;

CONSIDÉRANT l'étude des soumissions faites pour en vérifier la conformité;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-191

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPPELLE
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de déneigement de la Zone C au plus bas soumissionnaire conforme soit J.Noël Francoeur inc. pour la saison 2010-2011 au tarif de 15 960,00 \$ plus les taxes applicables.

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à

signer le contrat de déneigement avec le représentant de la compagnie retenue, ainsi que toutes les annexes donnant suite à la présente résolution.

Adoptée.

6.5 OCTROI CONTRAT : DÉNEIGEMENT ZONE D

La directrice générale / secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport d'ouverture des soumissions pour le déneigement de la Zone D.

RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS DÉNEIGEMENT ZONE D Jeudi, 26 août 2010

Lieu : Bureaux municipaux
1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey

Présences : DG / St Nancy Lussier
Témoins Stéphanie Hinse, adjointe administrative
Représentants des soumissionnaires :
France Meunier, Johanne Tanguay, Mathieu Mailhot, Samuel Francoeur, Gaston Francoeur et Martin Benoît.

À 11 h 05, la directrice générale / secrétaire-trésorière débute l'ouverture des soumissions reçues et identifiées comme « Soumission Déneigement, Zone D »

DÉNEIGEMENT Zone D	Excavation Gaston Francoeur inc.	François Lebel 9197 9617 Québec inc.	J.Noël Francoeur inc.	Mathieu Mailhot	Mark Mason	Mini- Excavation M.B.
Montant forfaitaire (avant taxes)		8 590,00 \$	9 200,00 \$	7 844,00 \$	8 100,00 \$	9 083,00 \$

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour le déneigement de la Zone D et énumérées dans le « Rapport de l'ouverture des soumissions, Déneigement Zone D » du 26 août 2010;

CONSIDÉRANT l'étude des soumissions faites pour en vérifier la conformité;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-192

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LABEL
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de déneigement de la Zone D au plus bas soumissionnaire conforme soit Mathieu Mailhot pour la saison 2010-2011 au tarif de 7 844,00 \$, taxes non applicables.

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer le contrat de déneigement avec l'entrepreneur, ainsi que toutes les annexes donnant suite à la présente résolution.

Adoptée.

6.6 OCTROI CONTRAT : DÉNEIGEMENT DOMAINE DESCÔTEAUX

La directrice générale / secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport d'ouverture des soumissions pour le déneigement du domaine Descôteaux.

RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS DÉNEIGEMENT DOMAINE DESCÔTEAUX Jeudi, 26 août 2010

Lieu : Bureaux municipaux
1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey

Présences : DG / St Nancy Lussier
Témoins Stéphanie Hinse, adjointe administrative
Représentants des soumissionnaires :
France Meunier, Johanne Tanguay, Mathieu Mailhot, Samuel Francoeur, Gaston Francoeur et Martin Benoît.

À 11 h 05, la directrice générale / secrétaire-trésorière débute l'ouverture des soumissions reçues et identifiées comme « Soumission Déneigement, Domaine Descôteaux »

<i>DÉNEIGEMENT</i> Domaine Descôteaux	François Lebel 9197 9617 Québec inc.	Les Entreprises O. Forcier Itée	Mathieu Mailhot	Mark Mason	Mini-Excavation M.B.
Montant par km	1 608,00 \$				1 866,00 \$
X nombre de km	4,19 km	4,19 km	4,19 km	4,19 km	4,19 km
Total, taxes exclues	6 737,52 \$				7 818,54 \$

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour le déneigement du domaine Descôteaux et énumérées dans le « Rapport de l'ouverture des soumissions, Déneigement domaine Descôteaux » du 26 août 2010;

CONSIDÉRANT l'étude des soumissions faites pour en vérifier la conformité;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-193

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de déneigement du domaine Descôteaux au plus bas soumissionnaire conforme soit 9197-9617 Québec inc., François Lebel pour la saison 2010-2011 au tarif de 6 737,52 \$ plus les taxes applicables.

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer le contrat de déneigement avec le représentant de la compagnie retenue, ainsi que toutes les annexes donnant suite à la présente résolution.

Adoptée.

6.7 OCTROI CONTRAT : DÉNEIGEMENT DOMAINE FORCIER

La directrice générale / secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport d'ouverture des soumissions pour le déneigement du domaine Forcier.

RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS DÉNEIGEMENT DOMAINE FORCIER Jeudi, 26 août 2010

Lieu : Bureaux municipaux
1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey

Présences : DG / St Nancy Lussier
Témoins Stéphanie Hinse, adjointe administrative
Représentants des soumissionnaires :
France Meunier, Johanne Tanguay, Mathieu Mailhot, Samuel Francoeur, Gaston Francoeur et Martin Benoît.

À 11 h 05, la directrice générale / secrétaire-trésorière débute l'ouverture des soumissions reçues et identifiées comme « Soumission Déneigement, Domaine Forcier »

<i>DÉNEIGEMENT</i> Domaine Forcier	François Lebel 9197 9617 Québec inc.	Les Entreprises O. Forcier Itée	Mathieu Mailhot	Mark Mason	Mini-Excavation M.B.
Montant par km	1 600,00 \$				1 797,00 \$
X nombre de km	5,20 km	5,20 km	5,20 km	5,20 km	5,20 km
Total, taxes exclues	8 320,00 \$				9 344,40 \$

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour le déneigement du domaine Forcier et énumérées dans le « Rapport de l'ouverture des soumissions, Déneigement domaine Forcier » du 26 août 2010;

CONSIDÉRANT l'étude des soumissions faites pour en vérifier la conformité;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-194

Il est proposé par le conseiller GILLES CHOQUETTE
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de déneigement du domaine Forcier au plus bas soumissionnaire conforme soit 9197-9617 Québec inc., François Lebel pour la saison 2010-2011 au tarif de 8 320,00 \$ plus les taxes applicables.

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer le contrat de déneigement avec le représentant de la compagnie retenue, ainsi que toutes les annexes donnant suite à la présente résolution.

Adoptée.

6.8 OCTROI CONTRAT : DÉNEIGEMENT DOMAINE FRANCOEUR

La directrice générale / secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport d'ouverture des soumissions pour le déneigement du domaine Francoeur.

RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS DÉNEIGEMENT DOMAINE FRANCOEUR Jeudi, 26 août 2010

Lieu : Bureaux municipaux
1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey

Présences : DG / St Nancy Lussier
Témoins Stéphanie Hinse, adjointe administrative
Représentants des soumissionnaires :
France Meunier, Johanne Tanguay, Mathieu Mailhot, Samuel Francoeur, Gaston Francoeur et Martin Benoît.

À 11 h 05, la directrice générale / secrétaire-trésorière débute l'ouverture des soumissions reçues et identifiées comme « Soumission Déneigement, Domaine Francoeur »

<i>DÉNEIGEMENT</i> Domaine Francoeur	François Lebel 9197 9617 Québec inc.	Les Entreprises O. Forcier Itée	Mathieu Mailhot	Mark Mason	Mini-Excavation M.B.
Montant par km	2 325,81 \$				2 790,00 \$
X nombre de km	1,41 km	1,41 km	1,41 km	1,41 km	1,41 km
Total, taxes exclues	3 279,39 \$				3 933,90 \$

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour le déneigement du domaine Francoeur et énumérées dans le « Rapport de l'ouverture des soumissions, Déneigement domaine Francoeur » du 26 août 2010;

CONSIDÉRANT l'étude des soumissions faites pour en vérifier la conformité;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-195

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de déneigement du domaine Francoeur au plus bas soumissionnaire conforme soit 9197-9617 Québec inc., François Lebel pour la saison 2010-2011 au tarif de 3 279,39 \$ plus les taxes applicables.

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer le contrat de déneigement avec le représentant de la compagnie retenue, ainsi que toutes les annexes donnant suite à la présente résolution.

Adoptée.

6.9 OCTROI CONTRAT : DÉNEIGEMENT DOMAINE GIRARDIN

La directrice générale / secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport d'ouverture des soumissions pour le déneigement du domaine Girardin.

RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS DÉNEIGEMENT DOMAINE GIRARDIN Jeudi, 26 août 2010

Lieu : Bureaux municipaux
1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey

Présences : DG / St Nancy Lussier
Témoins Stéphanie Hinse, adjointe administrative
Représentants des soumissionnaires :
France Meunier, Johanne Tanguay, Mathieu Mailhot, Samuel Francoeur, Gaston Francoeur et Martin Benoît.

À 11 h 05, la directrice générale / secrétaire-trésorière débute l'ouverture des soumissions reçues et identifiées comme « Soumission Déneigement, Domaine Girardin »

DÉNEIGEMENT Domaine Girardin	François Lebel 9197 9617 Québec inc.	Les Entreprises O. Forcier Itée	Mathieu Mailhot	Mark Mason	Mini- Excavation M.B.
Montant par km	1 914,00 \$				2 118,00 \$
X nombre de km	1,15 km	1,15 km	1,15 km	1,15 km	1,15 km
Total, taxes excluses	2 201,10 \$				2 435,70 \$

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour le déneigement du domaine Girardin et énumérées dans le « Rapport de l'ouverture des soumissions, Déneigement domaine Girardin » du 26 août 2010;

CONSIDÉRANT l'étude des soumissions faites pour en vérifier la conformité;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-196

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de déneigement du domaine Girardin au plus bas soumissionnaire conforme soit 9197-9617 Québec inc., François Lebel pour la saison 2010-2011 au tarif de 2 201,10 \$ plus les taxes applicables.

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer le contrat de déneigement avec le représentant de la compagnie retenue, ainsi que toutes les annexes donnant suite à la présente résolution.

Adoptée.

6.10 OCTROI CONTRAT : DÉNEIGEMENT DOMAINE GUAYBOIS

La directrice générale / secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport d'ouverture des soumissions pour le déneigement du domaine Guaybois.

RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS DÉNEIGEMENT DOMAINE GUAYBOIS Jeudi, 26 août 2010

Lieu : Bureaux municipaux
1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey

Présences : DG / St Nancy Lussier
Témoins Stéphanie Hinse, adjointe administrative
Représentants des soumissionnaires :
France Meunier, Johanne Tanguay, Mathieu Mailhot, Samuel Francoeur, Gaston Francoeur et Martin Benoît.

À 11 h 05, la directrice générale / secrétaire-trésorière débute l'ouverture des soumissions reçues et identifiées comme « Soumission Déneigement, Domaine Guaybois »

DÉNEIGEMENT Domaine Guaybois	François Lebel 9197 9617 Québec inc.	Les Entreprises O. Forcier Itée	Mathieu Mailhot	Mark Mason	Mini- Excavation M.B.
Montant par km	1 782,89 \$				1 750,00 \$
X nombre de km	2,86 km	2,86 km	2,86 km	2,86 km	2,86 km
Total, taxes excluses	5 099,06 \$				5 005,00 \$

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour le déneigement du domaine Guaybois et énumérées dans le « Rapport de l'ouverture des soumissions, Déneigement domaine Guaybois » du 26 août 2010;

CONSIDÉRANT l'étude des soumissions faites pour en vérifier la conformité;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-197

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de déneigement du domaine Guaybois au plus bas soumissionnaire conforme soit Mini-Excavation M.B. pour la saison 2010-2011 au tarif de 5 005,00 \$ plus les taxes applicables.

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer le contrat de déneigement avec le représentant de la compagnie retenue, ainsi que toutes les annexes donnant suite à la présente résolution.

Adoptée.

6.11 MODIFICATION RÈGLEMENT D'URBANISME : ZONE C7

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a transmis, pour études, à la MRC de Drummond un projet de règlement ayant pour but d'ajouter l'usage «auberges avec resto-pub maximum 12 chambres», dans la zone commerciale C7;

CONSIDÉRANT QUE l'avis préliminaire de la MRC de Drummond est défavorable;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-198

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de mandater le comité consultatif d'urbanisme afin qu'il rédige un argumentaire pour la viabilité de ce projet.

Adoptée.

6.12 VIDANGE SYSTÉMATIQUE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution 2010-08-165 le conseil municipal mentionnait son intention de participer à l'appel d'offres en commun pour la vidange systématique des boues de fosses septiques sous certaines conditions;

CONSIDÉRANT QUE les dites conditions n'ont pas été retenues par la MRC de Drummond;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-199

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à la majorité des conseillers présents d'informer la MRC de Drummond

que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey se retire de l'appel d'offres en commun pour la vidange systématique des boues de fosses septiques.

Adoptée, 5 pour 1 contre.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 COMITÉ D'ÉTUDES SOUMISSION SERVICE D'INGÉNIERIE

CONSIDÉRANT QUE des appels d'offres, par invitation, pour des services d'ingénierie relatif au projet de la construction d'une bibliothèque municipale et pour la transformation de la salle municipale en salle polyvalente ont été transmis à quatre firmes d'ingénieurs en août dernier ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit analyser ces soumissions en utilisant un système de pondération et d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit former un comité de sélection d'au moins trois membres, autres que des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-200

Il est proposé par la conseillère GINETTE BOUCHARD
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de nommer sur le comité de sélection Me Bernadette Doyon, de la firme Martel, Brassard, Doyon Avocats, Robert Pelletier, Architecte mandaté au projet, Jean-Guy Bernier, citoyen de la municipalité et Nancy Lussier, directrice générale / secrétaire-trésorière de la municipalité.

Adoptée.

7.2 CALCUL QUOTE-PART RÉELLE DE 2009 : MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN

CONSIDÉRANT QUE l'entente incendie avec la municipalité de Saint-Lucien prévoit un ajustement des dépenses réellement encourues après la vérification comptable de l'année visée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Lucien a payé une quote-part de 38 978,79\$ pour l'année 2009;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses réelles relatives à la quote-part de 2009 sont de 35 838,78 \$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Lucien a payé 3 140,01 \$ de trop;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-201

Il est proposé par la conseillère GINETTE BOUCHARD
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir un chèque à la municipalité de Saint-Lucien au montant de 3 140,01 \$.

Adoptée.

7.3 SCHÉMA COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE les travaux de révision et d'ajustement du schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Drummond, en fonction des commentaires et suggestions du ministère de la Sécurité publique du Québec, sont maintenant terminés;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-202

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le schéma de couvertures de risques incendie, version révisée en juin 2010, afin de poursuivre le

processus visant à l'approbation et à la reconnaissance de ce dernier.

Adoptée.

7.4 ENTRAIDE INCENDIE SANS ENTENTE

CONSIDÉRANT QUE le service incendie de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey peut, exceptionnellement, être appelé en entraide pour prêter assistance à d'autres service incendie pour lesquels il n'y a pas d'entente de signée;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-203

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents de facturer la municipalité requérant le service d'entraide incendie aux tarifs suivants :

- le coût de réapprovisionnement en carburant et en lubrifiant des appareils de la municipalité prêtant secours;
- le coût du personnel selon les conditions de travail en vigueur. Une charge minimale d'une heure trente (1 h 30) est exigible pour tout déplacement des membres du service incendie. De plus, dans les situations de fractions d'heure, le montant exigible est déterminé selon le calcul suivant :
 - 01 à 30 minutes : ½ heure
 - 31 à 59 minutes : 1 heure;
- les frais se rapportant au transport et au repas;
- des frais administratifs de quinze pourcent (15%) sur chaque montant à percevoir.

Adoptée.

7.5 DEMANDE CITOYEN : ASPHALTAGE CHEMIN SAINT-JEAN

CONSIDÉRANT QUE des travaux de creusage de fossés, de remplacement de ponceaux, pose de membrane et de rechargement de gravier ont été fait à l'été 2010 sur le chemin Saint-Jean afin d'améliorer la structure du chemin;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de laisser passer une période hivernale ainsi qu'un cycle de gel et dégel pour voir comment réagira la structure de la chaussée suite aux travaux effectués;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal n'a pas prévu de sommes au budget 2010 pour effectuer des travaux d'asphaltage sur ce chemin;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-204

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que cette demande de travaux sera analysée lors de la préparation du budget 2012.

Adoptée.

7.6 DEMANDE ASSOCIATION PROPRIÉTAIRES DOMAINE FORCIER

CONSIDÉRANT la demande relative à ce que la municipalité acquière les rues du domaine Forcier, déposée au bureau municipal le 20 août 2010;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire traiter cette demande sur une base uniforme envers tous les domaines privés de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de consulter nos conseillers juridiques afin de connaître la réglementation et les procédures à suivre dans un tel dossier;

EN CONSÉQUENCE,

2010-09-205

Il est proposé par la conseillère GINETTE BOUCHARD
Appuyé par le conseiller GILLES CHOQUETTE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'informer l'association des propriétaires du domaine Forcier que le conseil municipal ne traitera pas sur une base individuelle la demande de cession des rues du domaine Forcier.

Adoptée.

8. VARIA

9. RAPPORTS DIVERS

La mairesse invite les membres du conseil à faire un compte rendu sur leurs comités respectifs.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points de l'ordre du jour étant traités,

2010-09-206

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 40.

Adoptée.

Joëlle Cardonne
Mairesse

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je, Joëlle Cardonne, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.